

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 527 rendant exécutoire la délibération n° 66/6°L du 16 avril 1964

n° 527

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 avril 1964

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 66/6°L. du 16 avril 1964 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale portant virement de crédit du Fonds spécial de renouvellement aux dépenses d'équipement (Travaux neufs, chapitre 5-2-11) du Budget annexe du-Port.